



## DECLARATION LIMINAIRE AU CHSCT DU 26 JUIN 2017

Monsieur le Président,

Monsieur Macron, qui a récolté sur son programme 24% des voix au premier tour des élections présidentielles et doit son élection au rejet massif du Front National, entend imposer celui-ci et remettre en cause l'essentiel des droits des salariés en quelques mois.

Au nom d'une pseudo-démocratie, la négociation d'entreprise est privilégiée sur l'existence d'un cadre national protecteur. Le contrat de travail lui-même pourrait être concerné par ce renversement. Le projet vise à nouveau les institutions représentatives du personnel pour remettre en cause le rôle actuel des syndicats qui représentent pourtant l'outil de la défense des intérêts individuels et collectifs des salariés. A travers la disparition du CHSCT, il entend s'attaquer à la santé et aux conditions de travail.

Confirmation aussi d'un programme mené au pas de charge : une fois le code du travail bouclé, l'assurance chômage et les retraites viendront derrière. La fonction publique n'est pas en reste, les diminutions d'effectifs et la remise en cause du statut continueront. La casse du service public reste la norme. Le cadre protecteur qui s'est construit à l'issue de la seconde guerre mondiale en créant la sécurité sociale est clairement dans le collimateur de ce gouvernement et, là aussi, la volonté de rogner sur la place des organisations syndicales. Un État soumis aux seuls intérêts patronaux sera demain le régulateur en chef.

Ce programme est global : il est la traduction française de politiques mises en place dans d'autres pays, en Europe en particulier, et qui crée de la misère, du salariat pauvre, de la stigmatisation des chômeurs et chômeuses, de la division et de la désespérance sociale, mais ni de vrais emplois, ni de vrais salaires.

Geste symbolique particulièrement négatif du premier gouvernement du quinquennat, l'absence flagrante d'un ministère de la fonction publique.

Quel signe y voir, si ce n'est le fait de rendre les fonctionnaires et les services publics invisibles aux yeux de tous ? Ce rattachement au ministère de l'action et des comptes publics, donc à Bercy, n'est-il pas la preuve que la fonction publique reste une variable d'ajustement budgétaire ?

Solidaires Finances ne se fait aucune illusion sur les intentions du nouveau président au vu de son programme. Le fait qu'il n'ait pas jugé utile de nommer un ministre de la fonction publique de plein exercice confirme nos craintes.

120 000 suppressions d'emplois en 5 ans (dont 50 000 à l'État), cet objectif démontre s'il en était besoin qu'Emmanuel Macron et Gérard Darmanin s'inscrivent dans la droite ligne de la politique d'austérité budgétaire initiée par Nicolas Sarkozy et poursuivie par François Hollande.

Objectivement aujourd'hui, quelles sont les missions de service public qui peuvent encore supporter des suppressions d'emplois ? Toutes nos administrations exercent désormais leurs missions à flux tendu, dans des conditions de travail dégradées qui nuisent à la santé des personnels et qui se traduisent par un service public défaillant.

Solidaires Finances ne peut pas accepter que les services publics et la fonction publique obéissent à une logique comptable et soient gérés comme une entreprise du secteur privé. Leur finalité est toute autre !

Solidaires Finances revendique une fonction publique au service de l'intérêt général, œuvrant collectivement aux missions de service public. Les services publics doivent garantir l'accès de tous aux droits fondamentaux (éducation, santé, etc...) et répondre aux nouveaux besoins (perte d'autonomie, transition écologique...), contribuant ainsi à réparer la fracture sociale.

Fragiliser la fonction publique et ses services, c'est prendre le risque de faciliter la montée de l'extrême droite dans notre pays. L'expérience du dernier quinquennat l'a démontré. Le gouvernement Macron - Philippe en poursuivant sur les traces de ses prédécesseurs Sarkozy et Hollande en portera la responsabilité.

Enfin, concernant la santé au travail au ministère des finances, un groupe de travail national s'est réuni au mois de mai sur la thématique de l'amiante.

Ce groupe de travail laisse sans réponse un certain nombre de questions comme la signalétique, les mesures d'empoussièrement et la communication des résultats ou encore la réalisation de diagnostics avant travaux complémentaires.

Aussi, Solidaires Finances exige un examen de tous les dossiers techniques amiante par les membres du CHSCT lors d'une séance dédiée (comme en Loire-Atlantique et dans le Loiret), ainsi qu'une formation à l'interprétation des DTA et de leur fiche récapitulative.